CONNAITRE LES PICTOGRAMMES DE DANGER

La présence d'un pictogramme sur un produit indique un danger immédiat ou à long terme.













L'harmonisation de l'étiquetage, au niveau mondial, implique de nouveaux pictogrammes que vous devez connaître.









FEMMES ENCEINTES: ATTENTION

Une attention particulère doit être portée aux femmes enceintes car il est déconseillé de les exposer aux solvants en général.

En cas de grossesse, toujours en informer votre médecin du travail, car des mesures de prévention particulières peuvent être nécessaires.



Les actions de votre service de santé au travail

- Assurer un suivi médical adapté;
- Etudier votre poste de travail ;
- Emettre des propositions d'aménagement de votre poste ;
- Animer des séances collectives d'éducation santé.

Pour vous conseiller: votre médecin du travail et son équipe pluridisciplinaire

Pour en savoir plus : www.inrs.fr



LE RISQUE CHIMIQUE





ASSOCIATION DE SANTÉ AU TRAVAIL INTERENTREPRISES ET DE L'ARTISANAT

 SIÈGE SOCIAL 30. rue de l'étoile 31000 Toulouse www.astia.fr

LES PRINCIPALES TACHES

Retrait des marquages

Retrait des marquages à l'aide de solvants pouvant être absorbés par l'organisme, dont certains sont toxiques pour la reproduction.

Nettoyage du verre

Retrait des traces (doigts, colle, vernis) à l'aide de produits chimiques, souvent non adaptés pour cette activité.

Taille du verre

Opérations de meulage, de perçage et d'ébavurage du verre pouvant projeter dans l'air des particules toxiques.

Les produits les plus couramment utilisés en centre optique sont étiquetés dangereux pour la santé.

Pourtant, ils sont souvent utilisés de manière inappropriée. Et leur manipulation n'est pas faite dans le respect des précautions nécessaires à la vue de leur composition.



EVALUER LE RISQUE

Il est primordial de prendre en compte le risque chimique à votre poste de travail.

Il convient de consulter la Fiche de Données de Sécurité (FDS) de chaque produit que vous manipulez.

LES MESURES DE PREVENTION

L'utilisation de produits chimiques

- **Lire les étiquettes des produits** : s'informer sur les risques et se reporter à la fiche de données de sécurité quand un produit est étiqueté d'un pictogramme.
- **Utiliser le produit le moins dangereux** pour la tâche à effectuer : le nettoyage des verres (hors retrait des marquages) ne nécessite pas l'utilisation de solvants.
- Limiter les quantités utilisées : système applicateur ou système rechargeable.
- Fermer les récipients après utilisation pour éviter l'évaporation des solvants et réduire le risque de déversement accidentel.
- Reporter toujours l'étiquetage lors d'un transvasement de produit dans un nouveau contenant.







L'usinage du verre

• **Réaliser les étapes de préférence par voie humide** (filet d'eau continu, éponge imbibée) afin de réduire le risque d'émission de particules solides d'origine organique ou inorganique.

La ventilation

• **Veiller à la bonne ventilation des locaux** : les produits classés dangereux se dispersent dans l'atmosphère de travail ; une aération régulière pour assurer le renouvellement de l'air est impérative.

L'hygiène

- **Utiliser des poubelles fermées** : y déposer tout chiffon ou déchet ayant été en contact avec les produits chimiques ; veiller à refermer les couvercles pour limiter le risque d'inhalation des substances après évaporation ; éliminer les déchets tous les soirs.
- Porter des gants lors de l'utilisation des produits : les gants jetables en nitrile sont adaptés à la manipulation de la plupart des produits chimiques rencontrés (produits aqueux et produits pétroliers) excepté pour l'acétone (gants en butyle).
- Se laver les mains régulièrement (même après avoir porté des gants) et ne pas manger ni boire au poste de travail.